

La défaite des Allemands n'est plus qu'une question de temps.

(Suite de la 1ère page.)

homme qui se trouvait à l'encourager avec sa fille et blessant l'enfant mortellement. Les autres ont causé peu de dommages.

De la ligne de bataille, via Paris. 28 — Le lieutenant français Verlin est le héros du jour : il s'est signalé d'une façon héroïque, samedi.

Avec cinquante hommes de sa compagnie, il était à faire une reconnaissance à dix milles en avant du gros des forces françaises, sur l'Oise, quand survinrent 5,000 Allemands. La petite escouade française se refugia dans les bois avoisinants et là, elle se mit à faire feu sur les Teutons, qui ripostèrent par un feu meurtrier. Il ne resta bientôt plus de toute l'escouade du lieutenant Verlin, que treize hommes, et sur ce nombre il y en eut quatre de blessés. Ils jugèrent bon, alors de disparaître. Mais les Allemands hésitaient à attaquer les bois craignant de tomber dans un piège.

Paris, 29. — Le communiqué officiel suivant a été publié, hier soir, par le ministère de la guerre en France :

"Sur notre aile gauche, les rapports au sujet de la situation sont favorables. "Sur le centre, nos troupes ont soutenu avec succès de nouvelles et violentes attaques. Nous avons fait de légers progrès sur les hauteurs de la Meuse. Dans la région de la Wèvre, une brume épaisse a été la cause d'une suspension des opérations. "Sur notre aile droite (en Lorraine et dans les Vosges), il n'y a rien de changé à la situation."

Comme on le voit, voilà un communiqué si vague, qu'il ne permet aujourd'hui, en aucune façon, de localiser avec précision le site du combat. C'est évidemment un indice que la mêlée est très violente.

Les troupes françaises et anglaises, sur l'aile gauche, ont repoussé, depuis plusieurs jours, les attaques des Allemands, qui tentaient de prendre d'assaut les positions des Alliés.

C'est par des rapports qui viennent de la ligne de bataille que l'on sait quelque chose des rencontres qui ont eu lieu. A de certains moments les Français et les Anglais occupent des positions situées à moins d'un quart de mille de la ligne de front des Allemands. Ils se trouvaient là à l'abri de l'artillerie lourde et des canons à tir rapide des Teutons, artillerie et canons qui portent beaucoup plus loin.

Amènes-tu ton mari avec toi pour choisir ton chapeau de printemps ? Cent fois non ! J'aimerais mieux me passer de chapeau ! La dernière fois, imagine-toi donc, il voulait le choisir à son goût ! ! !

Pour terminer une discussion de ménage, les meilleurs arguments de l'homme ne valent jamais l'offre d'un nouveau chapeau.

allemande, se poursuit rapidement dit le communiqué officiel français de cette après-midi.

Les Teutons ont fait une attaque à Tracy-le-Mont, dit-on, et ont les a repoussés en leur faisant subir de lourdes pertes. Tracy-le-Mont constitue comme le coude du front de bataille qui de cet endroit va généralement à l'est et au nord. D'après le communiqué officiel, on se bat de plus en plus vers le nord.

Aucune dépêche venue de Paris ou aucun communiqué officiel ne confirme la nouvelle de la rupture de l'aile droite allemande.

D'après les autorités du ministère des affaires étrangères de France, les Alliés ont gagné légèrement du terrain, entre la Meuse et la région de l'Argonne, et se sont avancés à l'est de Saint-Michel. Au centre aucun mouvement important. On rapporte que le long de l'aile droite des alliés, la situation reste la même.

Le communiqué officiel allemand porte qu'un combat général s'est livré le long de l'aile droite allemande mais sans résultat décisif, tandis que le calme règne au centre et que les Français se sont avancés de nouveau entre Verdun et Toul.

Un combat féroce se livre depuis dimanche entre les armées des généraux Remenkampff et Von Hindenburg, sur un front de bataille s'étendant de Grodno à Druskeneki. Quatre corps d'armée russes sont aux prises avec un nombre égal d'Allemands. Les Moscovites reçoivent des renforts.

Les Russes ont établi un gouvernement à Lemberg, la capitale de la Galicie.

D'après un correspondant anglais, en Belgique, un combat désespéré met aux prises 150,000 hommes. Le front de bataille va de Termonde à Aerschot.

D'après une dépêche de Bucharest, le roi Charles a convoqué le cabinet pour qu'on se prononce sur l'attitude future de la Roumanie. Les rapports reçus précédemment disaient que le roi désirait appuyer l'Allemagne, mais que ces ministres différaient d'opinion avec lui.

Le bombardement des forts d'Anvers continue. La garnison a fait des sorties et a repoussé les Allemands. Ces belges marchent sur Bruxelles, dit-on, sont en contact avec les Teutons.

Un correspondant à Cettinge rapporte que les Monténégrins se sont emparés des retranchements autrichiens à 29 milles au sud-est de Sarajevo, capitale de la Bosnie. Tokio annonce que les Japonais ont occupé le port Lao-Che près de Tsing-Tau.

Un rapport de Venise, dit que le nombre des soldats italiens s'élève à 1,310,000 lorsque les réservistes auront été appelés sous les drapeaux.

Le jeune Toto, âgé de six ans, est absorbé dans de profondes réflexions. Son père lui en demande le sujet.

—Papa, je crois bien que mon maître d'école n'est pas très fort.

—Ah ! Et qu'est-ce qui te fait croire cela, Toto ?

—J'ai remarqué beaucoup de choses : celle-ci par exemple : chaque fois qu'il écrit quelque chose sur le tableau noir, il faut ensuite que ce soit nous qui le lui disions !

Il y a à Val-Cartier, environ 30,000 volontaires destinés à la guerre européenne. De ce nombre 72 pour cent sont nés en grande Bretagne ou en d'autres pays anglais, cela veut dire que 28 pour cent des Canadiens d'origine sont des Canadiens-Français. Ceux-ci sont au nombre de 1,400. La population totale du Canada, au mois de juin 1911, époque du dernier recensement, était de 7,266,643. Elle est probablement moindre aujourd'hui, à cause de l'émigration provoquée par la dureté des temps en ces deux dernières années. Mais prenons ce nombre. La population native, de toutes origines, se chiffrait alors à 5,619,682. Il y avait 2,054,890, sujets d'origine française, presque tous nés au pays. Si nous appliquons ces chiffres officiels aux 30,000 volontaires de Val-Cartier, dont 28 pour cent sont nés au Canada, soit 8,400 on trouve que si les Canadiens français s'enrolaient proportionnellement en aussi grand nombre que ceux d'autres origines réunis, ils seraient environ 3,000, alors que les Canadiens d'autres ascendances que française sont au nombre de 5,400. Ces derniers semblent être 7,000 et les Canadiens français, 1,400. Cette disproportion est moins grande qu'on aurait pu s'attendre qu'elle soit en tenant compte de divers faits.

La milice volontaire quelque peu entraînée, a été recrutée surtout dans les villes, petites et grandes, et dans les comtés où il n'y a pas de Canadiens-français. Par conséquent, les Franco-Canadiens n'ont que très peu appris le maniement des armes et l'exercice militaire. La proportion des cultivateurs et des ruraux est beaucoup plus grande parmi eux qu'elle ne l'est parmi les groupes d'origine anglaise ou européenne. Les quotidiens d'Ontario ont noté que les villes de la plus britannique des provinces ont fourni beaucoup plus d'hommes au

camp de Val-Cartier que les centres ruraux, d'où les hommes ne sont pas rependus en plus grand nombre que les Canadiens-français. Pourquoi donc blâmer les Français quand ils agissent précisément comme la population rurale d'autre origine ?

Les Canadiens-français sont depuis longtemps patriotes, ils ne sont pas impérialistes. Ils tiennent le Canada pour leur seul pays.

MAUVAIS TRAITEMENTS AUX CANADIENS-FRANÇAIS. Les Canadiens-français ne sont pas seulement abominablement accusés par des jingos qui occupent une position sûre "sous le lit", d'où ils les encouragent, les adjurent ou les réprimandent, mais ils vivent souffrir, en Ontario et au Manitoba, des attaques contre leur langue française et leurs croyances qui leur sont chères, et pour la conservation desquelles ils ont lutté longtemps. Les soi-disant libéraux du Manitoba ont longtemps mené l'attaque contre les écoles catholiques séparées, ayant le droit d'exister et de prospérer constitutionnellement dans cette province et aussi contre l'enseignement de matières aux élèves français dans leur propre langue, ce qui est le droit naturel de ceux-ci de même que, conséquemment, leur droit constitutionnel. Le gouvernement tory, à faiblir, a essayé, avec le sens du véritable

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des tories ont été maltraités par un électeur protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfait du droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits. —Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

Avant le 5 Septembre

Tous ceux qui désirent prendre part à ce travail de recrutement devront nous faire parvenir leurs noms le ou avant le 5 septembre 1914.

Jusqu'au 1er Janvier 1915

Pour avoir part aux prix que nous offrons il faudra que les abonnés soient rentrés avant le 1er janvier 1915. Il faudra aussi que ce soit de nouveaux abonnés, que les abonnements soient payés d'avance.

Les calculs sont faits sur des abonnements d'un an à \$1.00 pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. Cependant deux abonnements de six mois, et quatre abonnements de trois mois compteront pour un abonnement d'un an.

Commencez de suite

Mettez-vous à l'œuvre tout de suite. Tous les abonnements à partir du 19 août compteront pour les prix.

LISTE DE PRIX

POUR 200 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher, valeur \$50.00 ou 1 complet de salle à dîner (8 morc.) 50.00 OU ARGENT 48.00

POUR 175 ABONNEMENTS 1 complet de salon (5 morceaux) valeur \$43.00 ou 1 graphophone avec records 43.00 OU ARGENT 42.00

POUR 150 ABONNEMENTS 1 poêle de cuisine avec réservoir à eau chaude et réchaud (Marque Acme) \$27.00 ou 1 montre en or, valeur \$37.00 OU ARGENT \$35.00

L'appel aux armes des Canadiens

"Il est éminemment impossible de continuer à exaspérer cet élément un moment où l'on veut l'enrôler"

On lira sans doute avec intérêt ces quelques extraits de la lettre que le correspondant du Boston Transcript d'Ottawa a son journal, en date du 21 septembre.

La semaine dernière l'auteur de ces lignes a été impressionné, à Montréal, par trois choses : L'inquiétude dans les cercles financiers et commerciaux ; le ressentiment des Canadiens-français devant les crailleries des Anglo-Canadiens et des Anglais importés, alléguant que le groupe canadien-français n'avait pas fourni une proportion normale au contingent de soldats impériaux campés à Valcartier. La suffisance et l'esprit de domination du colonel Sam Hughes, organisateur en chef de l'effectif, soulèvent l'indignation.

On n'hésite pas à donner au brave colonel ce qui lui revient, à reconnaître, par exemple, son excellent travail d'organisation. Il a réussi à faire un succès du recrutement et à faire aller rondement les choses. Et on comprend que cela est difficile dans un pays où toute organisation militaire fait tant défaut. C'est pourquoi tout le monde semble s'accorder à dire qu'il est "the right man in the right place". Mais ces manières ! Son intervention auprès des officiers qui commandent ! Son insultant esprit de domination à Valcartier ! Il paraît qu'il se croit le commandant en chef, au lieu d'être, tout au plus, le chef civil du ministère de la milice.

La conduite du colonel Sam provoque un tel dégoût parmi les officiers volontaires, tant tories que libéraux, que le ministre Borden semble avoir été sérieusement embarrassé par la prescription qu'il avait de passer par dessus la tête de ses collègues, ainsi que de passer outre la loi civile. On dit même que le conseil des ministres aurait discuté l'a-propos de lui demander sa démission. Quoi de plus vraisemblable ? Il a certainement agi le ministre de la Justice n'ordonnant aux sentinelles de "tuer raide" tout ceux qui au milieu d'une population de citoyens, n'obéissent pas à leurs ordres.

PROPOS ANTI-FRANÇAIS

Il y a à Val-Cartier, environ 30,000 volontaires destinés à la guerre européenne. De ce nombre 72 pour cent sont nés en grande Bretagne ou en d'autres pays anglais, cela veut dire que 28 pour cent des Canadiens d'origine sont des Canadiens-Français. Ceux-ci sont au nombre de 1,400. La population totale du Canada, au mois de juin 1911, époque du dernier recensement, était de 7,266,643. Elle est probablement moindre aujourd'hui, à cause de l'émigration provoquée par la dureté des temps en ces deux dernières années. Mais prenons ce nombre. La population native, de toutes origines, se chiffrait alors à 5,619,682. Il y avait 2,054,890, sujets d'origine française, presque tous nés au pays. Si nous appliquons ces chiffres officiels aux 30,000 volontaires de Val-Cartier, dont 28 pour cent sont nés au Canada, soit 8,400 on trouve que si les Canadiens français s'enrolaient proportionnellement en aussi grand nombre que ceux d'autres origines réunis, ils seraient environ 3,000, alors que les Canadiens d'autres ascendances que française sont au nombre de 5,400. Ces derniers semblent être 7,000 et les Canadiens français, 1,400. Cette disproportion est moins grande qu'on aurait pu s'attendre qu'elle soit en tenant compte de divers faits.

La milice volontaire quelque peu entraînée, a été recrutée surtout dans les villes, petites et grandes, et dans les comtés où il n'y a pas de Canadiens-français. Par conséquent, les Franco-Canadiens n'ont que très peu appris le maniement des armes et l'exercice militaire. La proportion des cultivateurs et des ruraux est beaucoup plus grande parmi eux qu'elle ne l'est parmi les groupes d'origine anglaise ou européenne. Les quotidiens d'Ontario ont noté que les villes de la plus britannique des provinces ont fourni beaucoup plus d'hommes au

camp de Val-Cartier que les centres ruraux, d'où les hommes ne sont pas rependus en plus grand nombre que les Canadiens-français. Pourquoi donc blâmer les Français quand ils agissent précisément comme la population rurale d'autre origine ?

Les Canadiens-français sont depuis longtemps patriotes, ils ne sont pas impérialistes. Ils tiennent le Canada pour leur seul pays.

MAUVAIS TRAITEMENTS AUX CANADIENS-FRANÇAIS. Les Canadiens-français ne sont pas seulement abominablement accusés par des jingos qui occupent une position sûre "sous le lit", d'où ils les encouragent, les adjurent ou les réprimandent, mais ils vivent souffrir, en Ontario et au Manitoba, des attaques contre leur langue française et leurs croyances qui leur sont chères, et pour la conservation desquelles ils ont lutté longtemps. Les soi-disant libéraux du Manitoba ont longtemps mené l'attaque contre les écoles catholiques séparées, ayant le droit d'exister et de prospérer constitutionnellement dans cette province et aussi contre l'enseignement de matières aux élèves français dans leur propre langue, ce qui est le droit naturel de ceux-ci de même que, conséquemment, leur droit constitutionnel. Le gouvernement tory, à faiblir, a essayé, avec le sens du véritable

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des tories ont été maltraités par un électeur protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfait du droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits. —Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

Avant le 5 Septembre

Tous ceux qui désirent prendre part à ce travail de recrutement devront nous faire parvenir leurs noms le ou avant le 5 septembre 1914.

Jusqu'au 1er Janvier 1915

Pour avoir part aux prix que nous offrons il faudra que les abonnés soient rentrés avant le 1er janvier 1915. Il faudra aussi que ce soit de nouveaux abonnés, que les abonnements soient payés d'avance.

Les calculs sont faits sur des abonnements d'un an à \$1.00 pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. Cependant deux abonnements de six mois, et quatre abonnements de trois mois compteront pour un abonnement d'un an.

Commencez de suite

Mettez-vous à l'œuvre tout de suite. Tous les abonnements à partir du 19 août compteront pour les prix.

LISTE DE PRIX

POUR 200 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher, valeur \$50.00 ou 1 complet de salle à dîner (8 morc.) 50.00 OU ARGENT 48.00

Avant le 5 Septembre

Tous ceux qui désirent prendre part à ce travail de recrutement devront nous faire parvenir leurs noms le ou avant le 5 septembre 1914.

Jusqu'au 1er Janvier 1915

Pour avoir part aux prix que nous offrons il faudra que les abonnés soient rentrés avant le 1er janvier 1915. Il faudra aussi que ce soit de nouveaux abonnés, que les abonnements soient payés d'avance.

Les calculs sont faits sur des abonnements d'un an à \$1.00 pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. Cependant deux abonnements de six mois, et quatre abonnements de trois mois compteront pour un abonnement d'un an.

Commencez de suite

Mettez-vous à l'œuvre tout de suite. Tous les abonnements à partir du 19 août compteront pour les prix.

LISTE DE PRIX

POUR 200 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher, valeur \$50.00 ou 1 complet de salle à dîner (8 morc.) 50.00 OU ARGENT 48.00

POUR 175 ABONNEMENTS 1 complet de salon (5 morceaux) valeur \$43.00 ou 1 graphophone avec records 43.00 OU ARGENT 42.00

POUR 150 ABONNEMENTS 1 poêle de cuisine avec réservoir à eau chaude et réchaud (Marque Acme) \$27.00 ou 1 montre en or, valeur \$37.00 OU ARGENT \$35.00

POUR 125 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher en chêne, valeur \$31.45 ou 1 bicyclette (Coaster Brake) pour dame ou monsieur, valeur 30.50 OU ARGENT 30.00

POUR 100 ABONNEMENTS 1 complet de salon (5 morceaux), valeur 25.00 ou une montre en or (dame ou monsieur) 25.00 OU ARGENT 24.00

POUR 95 ABONNEMENTS 1 baguette diamant, valeur \$23.75 ou 1 camera (3 1/2 x 5 1/2) valeur 23.75 OU ARGENT 23.00

POUR 85 ABONNEMENTS 1 camera, valeur \$20.50 ou 1 montre en or, dame ou monsieur, 20.50 OU ARGENT 20.00

POUR 75 ABONNEMENTS 1 valise bureau, valeur \$18.75 ou une tente 9 1/2 x 12 (complète) 18.75 OU ARGENT 18.00

POUR 50 ABONNEMENTS Service à dîner, (97 morc.) et à fruits \$ 2.50 ou porte-manteau (Suit Case) en cuir 13.50 OU ARGENT 12.00

POUR 45 ABONNEMENTS 1 commode, valeur \$8.50 ou 1 chaise, (Morris) valeur 8.50 OU ARGENT 8.00

POUR 20 ABONNEMENTS Table de Salon 24 x 24 pos, valeur \$5.00 ou chaîne avec pendule pour dame, 5.00 ou 1 rasoir (Gillette's Safety), 5.00 OU ARGENT 4.50

En dessus de 5 abonnements et en dessous de 20 nous donnerons un prix particulier variant suivant le nombre d'abonnements.

Prix Spécial

A celui qui d'ici le 1er janvier 1915 recrute le plus grand nombre d'abonnés recevra un prix spécial de \$10.00 en or.

REMARQUE.—Les renouvellements d'abonnements qui ne compteront pas pour les autres prix comptent cependant pour le prix spécial.

JUSQU'AU 1er JANVIER

Avant le 5 Septembre

Tous ceux qui désirent prendre part à ce travail de recrutement devront nous faire parvenir leurs noms le ou avant le 5 septembre 1914.

Jusqu'au 1er Janvier 1915

Pour avoir part aux prix que nous offrons il faudra que les abonnés soient rentrés avant le 1er janvier 1915. Il faudra aussi que ce soit de nouveaux abonnés, que les abonnements soient payés d'avance.

Les calculs sont faits sur des abonnements d'un an à \$1.00 pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. Cependant deux abonnements de six mois, et quatre abonnements de trois mois compteront pour un abonnement d'un an.

Commencez de suite

Mettez-vous à l'œuvre tout de suite. Tous les abonnements à partir du 19 août compteront pour les prix.

LISTE DE PRIX

POUR 200 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher, valeur \$50.00 ou 1 complet de salle à dîner (8 morc.) 50.00 OU ARGENT 48.00

POUR 175 ABONNEMENTS 1 complet de salon (5 morceaux) valeur \$43.00 ou 1 graphophone avec records 43.00 OU ARGENT 42.00

POUR 150 ABONNEMENTS 1 poêle de cuisine avec réservoir à eau chaude et réchaud (Marque Acme) \$27.00 ou 1 montre en or, valeur \$37.00 OU ARGENT \$35.00

POUR 125 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher en chêne, valeur \$31.45 ou 1 bicyclette (Coaster Brake) pour dame ou monsieur, valeur 30.50 OU ARGENT 30.00

POUR 100 ABONNEMENTS 1 complet de salon (5 morceaux), valeur 25.00 ou une montre en or (dame ou monsieur) 25.00 OU ARGENT 24.00

POUR 95 ABONNEMENTS 1 baguette diamant, valeur \$23.75 ou 1 camera (3 1/2 x 5 1/2) valeur 23.75 OU ARGENT 23.00

POUR 85 ABONNEMENTS 1 camera, valeur \$20.50 ou 1 montre en or, dame ou monsieur, 20.50 OU ARGENT 20.00

POUR 75 ABONNEMENTS 1 valise bureau, valeur \$18.75 ou une tente 9 1/2 x 12 (complète) 18.75 OU ARGENT 18.00

POUR 50 ABONNEMENTS Service à dîner, (97 morc.) et à fruits \$ 2.50 ou porte-manteau (Suit Case) en cuir 13.50 OU ARGENT 12.00

POUR 45 ABONNEMENTS 1 commode, valeur \$8.50 ou 1 chaise, (Morris) valeur 8.50 OU ARGENT 8.00

POUR 20 ABONNEMENTS Table de Salon 24 x 24 pos, valeur \$5.00 ou chaîne avec pendule pour dame, 5.00 ou 1 rasoir (Gillette's Safety), 5.00 OU ARGENT 4.50

En dessus de 5 abonnements et en dessous de 20 nous donnerons un prix particulier variant suivant le nombre d'abonnements.

des Canadiens-français molestés. De toute façon il est éminemment impolitique de continuer à exaspérer cet élément, le plus aimable que nous ayons, au moment où l'on demande l'enrôlement de cette excellente matière humaine, dont les Alliés ont tant besoin.

E. W. THOMSON.

N. D. L. R.—Nous avons reproduit du "Nationaliste" de Montréal l'article cidessus. Venant d'une plume anglaise, il a une valeur tout à fait spéciale.

Nous ajouterons qu'au lieu de 1,400 Canadiens-français comme le dit M. Thompson il y en a 2,400, ce qui met notre proportion de Français d'origine canadienne bien comparable à celle des Anglais de même origine.

Les orangistes d'Ontario ont tort de crier. Ce ne sont pas ceux qui iront aux lignes de front qui crieront le plus fort, mais ceux qui seront confortablement assis à leurs bureaux. Que les loyaux orangistes d'origine canadienne donnent d'abord l'exemple et après cela ils auront peut-être le droit de hurler.

A LOUER

Le haut de la maison voisine du Grand Central Hotel contenant 10 appartements avec cave comprise et aussi une partie du bas, pouvant servir de magasin.

S'adresser à J. M. SIROIS Grand Central Hotel, Edmondston N. B.

CHÉMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 novembre 1913

Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Conners N. B. 12.43 p. m. Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Conners N. B. 8.38 p. m. Express : Dép. Conners N. B. 3.20 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m. Mixte : Dép. Conners N. B. 7.00 p. m. Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.

Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmondston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton Presque Isle, Carleton Place, Field, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à G. G. Grundy, Gérant général, P. X. Bélanger, Agent général Passagers et fret.

SOUVENIR DE FAMILLE

Important Registre Familial

Prix : l'exemplaire, 10c. Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur Rev. E. P. Chouinard St-Paul de la Croix Comté Temiscouata P. Q.

11, 5-6 m

Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.

Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.

In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section alongside his homestead. Price \$1.00 per acre. Duties—Six months residence in each of three years after earning homestead patent; also 50 acres extra cultivation. Pre-emption patent may be obtained as soon as homestead patent, on certain conditions.

A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$1 per acre. Duties—Six months residence in each of three years, cultivate 50 acres and erect a homestead 5000. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.

W. W. COOK, G. M. D. Deputy of the Minister of the Interior, N. B.—Unauthorized publication of this advertisement without the publisher's consent is prohibited.